

Créée en 2000 par le S.I.G.V, la **Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen** a pour mission d'assurer un service judiciaire de proximité afin d'apporter des solutions :

- aux conflits de la vie quotidienne,
- aux problèmes liés à l'accès aux droits,
- à l'aide aux victimes
- à la prévention de la délinquance

Elle est un lieu d'accueil, d'orientation et d'information sur les droits et les obligations. Cet espace propose des compétences et des informations en matière juridique en fonction de votre demande.

Les permanences se font sur rendez-vous Elles sont gratuites et confidentielles

Un agent d'accueil vous guidera et vous donnera un rendez-vous.

Le Lundi : de 08 h 30 à 12 h 30

Du Mardi au Jeudi : de 08 h 30 à 12 h 30 et de 13h30 à 16 h 30

Le Vendredi : de 08 h 30 à 12 h 30

Téléphone : 04.42.94.93.66

AIDE AUX VICTIMES

L'APERS

Association d'aide aux victimes d'infraction(s) pénale(s)

SOS FEMMES

Organisme d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences conjugales.

ACCES AU DROIT

Avocat Généraliste

Ce spécialiste répond aux questions d'ordre juridique.

→ *Permanences le 3^{ème} mercredi matin du mois*

Avocat Droit de la Famille

Ce spécialiste répond aux questions sur le divorce, le droit de visite, la pension alimentaire, l'autorité parentale, etc.

→ *Permanences le 3^{ème} mercredi matin du mois*

Avocat Droit de l'immobilier et de l'urbanisme

Ce spécialiste répond aux questions relatives au logement, à l'expropriation, la copropriété, l'urbanisme, etc.

→ *Permanences le 2^{ème} jeudi matin du mois*

Notaire

Ce spécialiste répond aux questions sur les droits patrimoniaux, successoraux et les régimes matrimoniaux.

→ *Permanences le 1^{er} jeudi après-midi du mois*

ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)

Un juriste de l'ADIL propose un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement.

→ *Permanences le 1^{er} lundi matin du mois*

L'UFC Que Choisir

L'UFC Que Choisir répond aux questions des usagers sur les droits à la consommation.

→ *Permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudis matins du mois*

GESTION DES CONFLITS

Conciliateur de justice

Le conciliateur, mandaté par le ministère de la Justice, intervient dans les litiges civils afin d'en favoriser le règlement à l'amiable, que les parties aient ou non déjà saisi le juge.

→ *Permanences le mardi et le jeudi*

CAFC La Recampado (médiation familiale)

Cette association intervient afin de faciliter et restaurer le dialogue au sein de la famille dans des situations de crise, séparation, recomposition familiale, etc.

ECOUTE ET SOUTIEN

Service Prévention CISPD

Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information individualisé des familles et aide aux victimes. L'assistante sociale et les agents de prévention se consacrent spécialement au public jeune (0-25 ans), à leur famille, à l'accompagnement des victimes dans leurs démarches et aux actions de prévention à réaliser en fonction des besoins.

Ecole des Parents et des Educateurs

Une psychologue propose une aide à la parentalité, soutient les parents dans leur rôle d'éducateurs et intervient afin de les sensibiliser aux changements psychoaffectifs liés à l'enfance et l'adolescence.

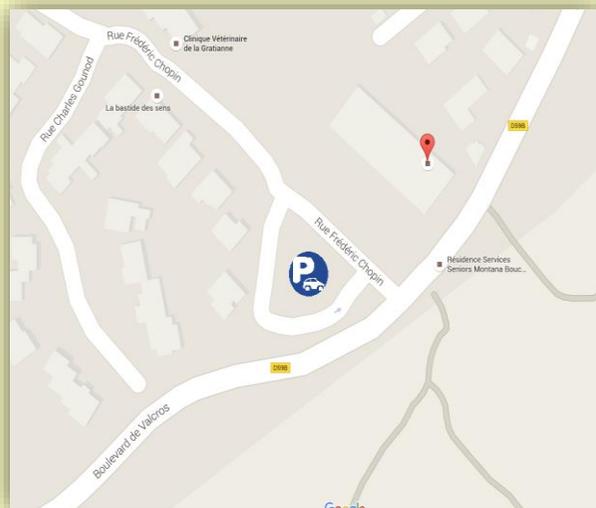
Les Partenaires

Les avocats
Les notaires
Les conciliateurs de Justice
UFC Que Choisir
Agence Départementale d'Information
sur le Logement
SOS Femmes
CAFC La Recampado
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Service Pénitencier d'insertion et de Probation
L'École des Parents et des Educateurs
PACTES
Le conseil Départemental d'accès aux droits
Gendarmerie
Polices Municipales
CCAS



SOS Femmes

Adresse



**Maison Intercommunale
du Droit et du Citoyen
Pôle Solidarité
Rue Frédéric Chopin
13320 Bouc Bel Air**

(Ancien centre aéré La Gratianne – à l'angle de la
rue Frédéric Chopin et du boulevard de Valcros.
Face à la résidence Montana)

**Téléphone : 04.42.94.93.66
Mail : maisonnudroit@boucbelair.fr**



ACCES AU DROIT

AIDE AUX VICTIMES

GESTION DES CONFLITS

ECOUTE ET SOUTIEN

